

**Conseil d'école du jeudi 21 mars 2019**

**Présents :**

- Mmes Burcklé, Hecht, Donadel, Roth, Vierling, enseignantes
- Mmes Boudaud, Koch, Leser, Mr Larchères, représentants de parents d'élèves
- Mr Depyl, maire de La Wantzenau

**Remerciements à la municipalité :**

L'équipe enseignante et les parents d'élèves remercient la municipalité de La Wantzenau pour :

- l'augmentation de 300 euros du budget de fonctionnement de l'école pour l'acquisition de livres de BCD en français
- les subventions « sortie annuelle », « fête de fin d'année », « livres en allemand », « cartouches pour l'imprimante de l'école », « Baby-Gym »
- l'entretien régulier de la cour et de l'école
- le travail de concertation concernant le futur équipement du nouveau groupe scolaire

**Spectacles, sortie, cycle Baby-Gym, mini-olympiades**

Sont prévus :

- un spectacle de marionnettes présenté par la Compagnie Koukla, *Pierre et le loup* le mardi 14 mai
- six séances de Baby Gym en période 5 pour la classe des petits-moyens monolingues
- les Mini-olympiades le lundi 27 mai
- une sortie au Parc de Sainte-Croix le lundi 20 mai.

**Fête de fin d'année**

Vendredi 21 juin à 16h la chorale des élèves aura le plaisir de se produire devant les parents. Suivra un goûter pour marquer la dernière année scolaire dans les murs de l'école.

L'équipe enseignante remercie par avance tous les parents qui voudront bien contribuer à ce moment convivial.

## **Informations relatives au nouveau groupe scolaire**

Les travaux ont bien avancé.

Ce nouveau bâtiment composé d'une école maternelle, du centre périscolaire, d'une école élémentaire et de l'école de musique devrait accueillir les élèves et les équipes pédagogiques des écoles maternelle Centre et élémentaire Ill-et-Ried actuelles, les enfants et équipe du périscolaire, les élèves et enseignants de l'école de musique dès la future rentrée.

L'inspection de l'Education nationale, la municipalité ont confirmé le maintien des deux postes de direction, l'un en élémentaire, l'autre en maternelle.

La municipalité met tout en œuvre pour que les locaux soient livrés le 20 juillet prochain.

Les représentants de parents d'élèves posent la question du problème de la sécurisation des accès à la nouvelle école pour les élèves venant à pied ou à vélo.

Ces questions sont étudiées par la municipalité et des aménagements auront lieu.

Des demandes également pour l'attribution de places de parking réservées au personnel des écoles sont notées et seront traitées par la municipalité.

## **Règlement scolaire :**

### **Rappel:**

Il est interdit de rester devant les classes de l'école pendant les horaires scolaires.

### **Rappel concernant la santé des élèves**

Fumer est interdit dans les locaux scolaires.

Sont remerciés tout particulièrement les parents d'élèves et personnes accompagnant les enfants de ne pas fumer devant le portail de l'école ou la cour.

Les fumées de cigarettes, rabattues par le vent pénètrent régulièrement dans l'école (cour ou classes quand les fenêtres sont ouvertes pour aérer).